



Plan d'actions 2022 de l'AFPA pour la mise en conformité d'accessibilité numérique.

V2 janvier 2023

Table des matières

Introduction	3
Schéma pluriannuel	3
Plan annuel	3
Mise à jour	3
Contact	3
Plan annuel 2022	4
Note de lecture :	4
Opération diverses	4
Audit de conformité RGAA	6
Travaux d'amélioration de l'accessibilité numérique	6

Introduction

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de l'AFPA a été publié le : 28/07/2021 et est disponible à la consultation via le portail : <https://www.afpa.fr>

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2021 –2023.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Version	Date
V1	février 2022
V2	Janvier 2023

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique du Service d'Information de l'AFPA, que vous pouvez contacter pierre.larrouy@afpa.fr.

Plan annuel 2022

Note de lecture :

La colonne « type » vient informer sur l'objet de l'action. Exemple de données attendues dans la colonne « Type » :

- Schéma pluriannuel (l'action va concerner le document « schéma pluriannuel »)
- Plan annuel (l'action va concerner le document « plan annuel », sa création, sa mise à jour)
- Audits (l'action va concerner la tenue d'audits)
- Publication
- Organisation (l'action va concerner un élément de l'organisation de l'entité, par exemple la définition des procédures de marché)
- Conduite de projet
- ...

La colonne « Action » vient informer succinctement, sur la nature de l'action. Exemple de données attendues dans la colonne « actions » :

- Mise en place
- Recensement
- Évaluation rapide
- Évaluation externe
- MAJ de procédure de marché
- Mise en conformité
- ...

Opération diverses

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Suivi
Organisation	Mise en place	définition plan de formation/sensibilisation	T2 2022	en cours
Organisation	Mise en place	Évaluation des besoins humains et financier	T3 2022	en cours
Plan annuel	Mise en place	Étude et mise en place	T1 2022	réalisé
Organisation	Mise en place	Organisation des audits pour les services prioritaires	T2 2022	réalisé
Organisation	Formation/sensibilisation	Mise en œuvre du plan de formation	T4 2022	reportée
Publication	Mise en conformité	Déclaration d'accessibilité de Matcha (intranet)	T4 2022	réalisé
Publication	Mise en conformité	Déclaration d'accessibilité de MOCA	T4 2022	réalisé
Publication	Mise en conformité	déclaration d'accessibilité de EPM Costing	T4 2022	reporté
Publication	Mise en conformité	déclaration d'accessibilité de EPM SimuRH	T4 2022	reporté
Plan annuel	Mise en conformité	publication du plan	juil-22	reporté

Organisation	Mise en place	prise en compte RGAA dans les fiches de poste et les procédures de recrutement	T4 2022	partiellement
Organisation	Mise en place	identification de salariés et/ou bénéficiaires en situation de handicap, volontaire pour test utilisateurs	T3 2022	reporté
Organisation	Mise en place	plan d'action de communication autour de l'accessibilité numérique	T4 2022	réalisé
Organisation	Mise en place	Prise en compte de l'accessibilité dans les refontes de chartes graphique	T3 2022	réalisé
Organisation	Mise en place	Ajout de NVDA, aqatasun et autres outils d'assistance au PSH	T3 2022	Partiellement
Publication	Sensibilisation	Diffusion de guide pratique pour améliorer l'accessibilité des documents bureautique	T2 2022	réalisé
Publication	Sensibilisation	Articles diffusés sur Matcha	2022	réalisé

Audit de conformité RGAA

[Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- *Les audits RGAA sont utilisés lors des phases de corrections et d'accompagnement.*
- *Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.]*

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Suivi
Audits	Évaluation externe	audit des maquettes et charte graphique du nouvel intranet(Matcha)	T3 2022	réalisé
Audits	Évaluation externe	audit du nouvel intranet (Matcha)	T4 2022	réalisé
Audits	Évaluation externe	Audit EPM Costing	T4 2022	réalisé
Audits	Évaluation externe	Audit EPM SimuRH	T4 2022	réalisé
Audits	Évaluation externe	AUDIT du CRM MOCA	T3 2022	réalisé
Audits	Évaluation rapide	Audit de vérification des améliorations afpa.fr	T2 2022	reporté
Audits	Évaluation rapide	Audit de vérification des améliorations Métis.fr	T2 2022	reporté

Travaux d'amélioration de l'accessibilité numérique

Il s'agit des divers travaux planifiés de mise en conformité des divers site et applications de l'AFPA, en cohérence avec le plan pluriannuel.

Site/application	Action	Détails	Mise en œuvre	Suivi
Afpa.fr	Mise en conformité	Faire évoluer l'accessibilité pour être $\geq 50\%$ (conformité partielle)	T1 2022	reporté
Afpa.fr	Mise en conformité	Changement de socle technique du portail afpa.fr, permettant notamment une meilleure prise en compte de l'accessibilité numérique	T1 2022	reporté